

EWA PILECKA

Université de Varsovie

pilecka@hotmail.com

PROPOSITIONS POUR UN DICTIONNAIRE DES MOYENS
D'INTENSIFICATION

Abstract. Ewa Pilecka, *Propositions pour un dictionnaire des moyens d'intensification* [Tentative guidelines on a dictionary of intensifiers], *Studia Romanica Posnaniensia*, Adam Mickiewicz University Press, Poznań, vol. XLII/1: 2015, pp. 83-96. ISBN 978-83-232-2854-7. ISSN 0137-2475. eISSN 2084-4158. DOI: 10.14746/strop.2015.421.006

The growing body of literature on intensifiers enables us to circumscribe the scope of the phenomenon more accurately and to identify rigorously its linguistic realizations. Yet, the latter are clearly underrepresented or inconsistently treated both in general dictionaries and in textbooks. That is why the need arises to work up a dictionary devoted to means of intensification so that it can serve as a tool to students of French. Rather than simply listing these means, it should be conceived of as a lexicon-grammar enabling users both to vary particular forms and to respect syntactic and combinatory constraints. Additionally, it should account for when registers can be conveniently switched. The present paper aims at giving some hints on how such a dictionary should be prepared.

Keywords: semantics, syntax, lexicography, intensification, intensifier, collocation, motif, electronic dictionary.

L'INTENSIFICATION : UN TERRAIN DE MIEUX EN MIEUX CONNU

L'intérêt porté par les linguistes aux questions liées à l'intensification et à ses moyens d'expression en français est chose relativement récente; il y a une vingtaine d'années, Mejri (1994 : 111-112) notait encore à ce propos : « Malgré leur fréquence, ils [les procédés d'intensification] font figure de parents pauvres dans la littérature grammaticale ». Longtemps, la seule étude consacrée entièrement à l'intensification en français a été l'ouvrage de Berthelon (1955), et les notions d'*intensité*, *intensification* ou *intensifieur* étaient pratiquement absentes des grammaires « traditionnelles »¹. La première à combler partiellement cette lacune a été la Théorie Sens-

¹ À titre d'exemple, dans le *Dictionnaire de linguistique* (Dubois *et al.*, 1994 : 264), à l'article *intensité*, on trouve seulement *intensité sonore* et *accent d'intensité* ; sinon, l'épithète d'*intensif* se rapporte aux « noms, adjectifs, adverbes ou verbes formés avec un préfixe ou un suffixe qui indique un degré élevé de la propriété indiquée par la racine ». Même si chez Arrivé *et al.* (1964 : 197) on trouve la

Texte, développée et mise en pratique dans les tomes successifs du *Dictionnaire Combinatoire et Explicatif* (Mel'čuk *et al.*, 1984, 1988, 1992, 1999), qui envisageait de systématiser l'information sur les procédés lexicaux d'intensification à travers l'emploi de la fonction lexicale Magn. Mais c'est seulement à la charnière du XX^e et XXI^e s. que les études sur l'intensification en français foisonnent, à commencer par les articles de Szende (1999) et Schapira (2000), suivis des thèses de doctorat de Romero (2001) et Izert (2002), ainsi que des numéros de *Travaux linguistiques du Cerlico* (Lefevre, Noailly 2004 ; Mérillou, 2005) et de *Travaux de linguistique* (Kleiber, Schnedecker 2007 ; Hadermann, Pierrard, Van Raemdonck 2007) consacrés entièrement à cette problématique². Les auteurs étudient divers aspects de l'intensification ainsi que ses diverses formes, dont la richesse a de quoi surprendre. Un des inventaires les plus complets, celui proposé par Izert (2002), énumère parmi les moyens linguistiques permettant d'exprimer l'intensité³ :

- les adverbes d'intensité : simples (*très, trop*) et dérivés en *-ment* (*monstrueusement, terriblement*) ;
- les adjectifs superlatifs et les adjectifs exprimant en soi un degré élevé (*extrême, suprême, énorme, excellent, immense*), ainsi que les adjectifs dérivés formés à l'aide du préfixe négatif *in-* et du suffixe *-ble* (*insurmontable, irrésistible*) ;
- les adjectifs intensifs syncatégorématiques (adjectifs qui deviennent de simples intensifs auprès de certains substantifs : *un rhume carabiné, un soupir profond, une colère bleue*) ;
- les groupes prépositionnels déterminant un substantif (*un froid de chien*) ;
- les substantifs à valeur intensive dans la construction appositive N₁ N₂ (*un succès bœuf, une œuvre choc, un meeting monstre, une entrée canon, une victoire raz de marée*) ;
- les suffixes (*rarissime, jaunâtre*⁴) ;
- les préfixes (*archiplein, surdoué, sous-développé*⁵) ;
- les comparaisons en *comme* (*léger comme une plume, maigre comme un haricot vert*) ;

remarque suivante : « la notion d'intensité s'exprime en français par des procédés nombreux et variés », les grammaires parlent presque exclusivement de la fonction intensifiante de l'adverbe (et parfois, de façon marginale, de la valeur intensifiante de certains adjectifs et des comparaisons stéréotypées). L'intensité et la quantité, l'intensification et la quantification y sont d'ailleurs souvent confondues, et, généralement, étudiées ensemble (cf., à ce sujet, les remarques de Izert, 2002 : 12 et ss.).

² Pour une liste plus complète (quoique non exhaustive) des publications sur l'intensité et l'intensification, cf. la bibliographie à la fin de cet article.

³ En général, il s'agit ici d'intensité forte ou maximale ; cependant, il ne faudrait pas non plus perdre de vue la problématique – beaucoup moins étudiée – de l'expression de l'intensité faible (= au-dessous de la norme).

⁴ Le suffixe *-âtre* exprime l'intensité faible (au-dessous de la norme qui correspond à *jaune*).

⁵ Le préfixe *sous-* est un autre exemple de l'intensité faible.

- les constructions consécutives (*si... que, tellement... que, tel.... que, à tel point, p. ex. : Elle est tellement nerveuse qu'elle me rend fou. Il ne saurait être à tel point méchant.*) ;
- les constructions consécutives de forme Adj/N/V à Vinf (*il est bête à pleurer, un bruit à casser les vitres, s'ennuyer à mourir*) ;
- les locutions prépositives ou adverbiales figées (*au dernier degré, au plus haut point, on ne peut plus Adj*) ;
- les marqueurs nominaux d'intensité en apposition inverse (*une chienne de vie*) ;
- les répétitions d'adjectif ou les répétitions de structure (*il est petit, petit ; il est grand, mais grand*) ;
- les locutions et tournures exclamatives (*Elle est belle ! Qu'elle est belle ! Comme tu es devenu gauche ! Qu'est-ce qu'il fait chaud ! Ce que tu es bête !*) ;
- certains indéfinis dans un contexte spécifique, accompagné de l'exclamation (*Il nous a fait une peur ! C'est d'une importance !*).

Les recherches ultérieures nous autorisent à élargir encore cette liste, y ajoutant en particulier la construction intensifiante *V de N* (*mourir d'ennui, rougir de honte...*)⁶ ainsi que des structures complexes qui combinent plusieurs moyens lexico-syntaxiques énumérés ci-dessus (p. ex. les constructions consécutives à parangon (*une magie d'une complexité à rendre jalouses les sorcières de Macbeth et leur chaudron*)⁷, qui, à leur tour, peuvent être intensifiées grâce au recours à un intensifieur verbal (*une limpidité à faire bleuir d'envie les ciels du Sud*)⁸).

Comme le constate Romero (2001), les manifestations linguistiques de l'intensité relèvent de plusieurs niveaux de l'analyse : l'étude des moyens morphologiques, lexicaux et syntaxiques, des procédés rhétoriques (la litote, l'antiphrase, l'ironie, l'oxymore, l'hyperbole et l'adynaton...), des inférences logiques et pragmatiques, des actes de langage mis en œuvre, des procédés prosodiques, gestuels et scripturaux. Une « grammaire de l'intensification » devrait prendre en considération tous ces niveaux ; dans un premier temps, cependant, nous nous limiterons à formuler une proposition de description au niveau morphologique et syntactico-lexical, en prêtant une attention particulière aux propriétés combinatoires des éléments.

Dans la plupart des cas, les moyens d'intensification morpho-lexicaux présentent des restrictions de sélection qui favorisent certaines associations et en excluent d'autres. Il existe certes des intensifieurs standard que l'on pourrait qualifier d'« universels », car ils s'associent de manière pratiquement non-restreinte à tous les intensifiables d'une catégorie donnée⁹ : cependant, dans la plupart des cas, on

⁶ Cf. Pilecka, 2010.

⁷ Cf. Romero, 2005b.

⁸ Cf. Pilecka, 2011.

⁹ C'est entre autres le cas de l'adverbe *très* associé à un Adj de qualité, de l'adjectif *grand* avec les substantifs intensifiables, des préfixes *super-* ou *méga-*, des comparaisons *comme tout/comme je ne sais pas quoi* (avec les Adj de qualité), ou, dans une mesure plus limitée, du verbe *mourir* dans la construction *V de N* (avec la classe des noms d'émotion).

a affaire à un de ces « choix subtils » effectués « parmi des possibilités mille fois plus grandes, par une sélection dont nous ignorons presque tout » (Rey, Chantreau, 1993 : XIII). L'apprentissage de ces règles, souvent intuitives chez un locuteur natif, est une des difficultés majeures que rencontre un apprenant allophone. Il ne suffit donc pas de dresser de simples listes d'items à sens intensif (que ce soient des morphèmes, des lexèmes ou des syntagmes), car sans une « instruction d'utilisation » d'ordre à la fois syntaxique et sémantique un tel inventaire serait de peu d'utilité.

L'élaboration d'un dictionnaire des moyens d'intensification passe nécessairement par une étape préalable qui consiste à délimiter leur champ d'application, à savoir, les classes de mots susceptibles d'être intensifiés. L'intensification portant sur une qualité ou un processus, l'élément intensifié a, de par sa nature, un caractère prédicatif. Les catégories grammaticales à examiner sont donc les adjectifs, les adverbes, les verbes et les noms comportant dans leur sémantisme une composante graduable. La Théorie Sens-Texte¹⁰ met en évidence cette composante à travers l'utilisation de la fonction lexicale Magn¹¹, p. ex. :

- avec un adjectif :

Magn (*malheureux*) = *très, profondément, comme les pierres*

Magn (*bête*) = *à pleurer, à manger du foin, comme ses pieds, comme un pot*

- avec un adverbe :

Magn (*chaleureusement*) = *très, bien*

- avec un verbe :

Magn (*admirer*) = *énormément, profondément, beaucoup*

Magn (*dormir*) = *profondément, à poings fermés, comme un loir*

- avec un substantif :

Magn (*amour*) = *fou, ardent, passionné*

Magn (*fièvre*) = *carabinée, de cheval*

L'application de la fonction Magn peut en outre donner lieu à une intensification synthétique, comme dans :

Magn (*brûler*) = *flamber*

Magn (*cri*) = *hurlement*

Magn (*cordialement*) = *de tout mon cœur*

Les valeurs de la fonction Magn sont susceptibles de gradation¹², cf. :

Magn (*malade*) = *très < affreusement, gravement < à mourir, pop. à crever*

Magn (*silence*) = *grand (anteposé), imposant, profond < absolu*

¹⁰ Cf. Mel'čuk *et al.*, 1984, 1988, 1992, 1999 ; Popovic, 2003.

¹¹ Du lat. *magnus* 'grand' ; cette fonction correspond à l'élément de sens paraphrasable comme : 'très', 'intense' / 'intensément', 'à un degré élevé'.

¹² Les symboles « $a < b$ » et « $b > a$ », signifiant respectivement 'a' est plus petit que 'b', 'b' est plus grand que 'a', sont empruntés aux langages des mathématiques.

Lorsque la lexie examinée contient dans sa définition plus d'une composante intensifiable, on peut augmenter la granularité du langage formel en spécifiant la composante de la définition à laquelle la fonction s'applique¹³ :

Magn^{intensité} (*cri*) = *grand, fort, sonore, sauvage*
 Magn^{hauteur} (*cri*) = *aigu, haut, perçant* < *strident, d'orfraie*
 Magn^{temps} (*cri*) = *long* < *interminable*.

L'ÉLABORATION D'UN DICTIONNAIRE DES MOYENS D'INTENSIFICATION : POURQUOI ET COMMENT ?

Comme on peut le constater en observant les exemples ci-dessus, la fonction Magn s'exprime par des moyens linguistiques très variés, à la fois en fonction de la catégorie grammaticale sur laquelle elle porte et de la lexie modifiée (dépendance phraséologique). L'abondance des moyens lexico-syntaxiques d'intensification ne va pourtant pas de pair avec leur présence dans les ouvrages destinés au grand public. Les grammaires – qu'elles soient scolaires ou universitaires – se contentent généralement de signaler les structures intensifiantes les plus courantes (N+Adj, V+Adv, Adj *comme* SN) qu'elles illustrent avec une poignée d'exemples typiques ; on ne saurait d'ailleurs pas leur reprocher cette concision, car c'est essentiellement dans un dictionnaire que l'utilisateur cherche les informations sur le sens de divers types d'intensifieurs ainsi que sur leur combinatoire : dit-on *avoir très faim* ou *grand(e) faim* ? une *faim de chien* ou *canine* ? Cette dernière est-elle plus ou moins vorace qu'une *faim de loup* ? Y a-t-il d'autres moyens d'exprimer l'intensité de cette sensation ? Jetons un coup d'œil rapide dans les deux plus grands dictionnaires généraux sous format électronique – à savoir le *Trésor de la langue française* en ligne (désormais, TLFi) et le *Nouveau Petit Robert* informatisé (désormais, NPRi) – pour voir si on y trouve une réponse à ces questions.

À l'entrée *faim*, dans TLFi nous trouvons les syntagmes suivants :

- accompagnant la définition : '*sensation que fait éprouver le besoin ou l'envie de manger*' *avoir faim ; faim dévorante* ;
- sous l'étiquette SYNT. : *grande, grosse faim ; faim excessive, insatiable (...)* ; *dévoré, enragé de faim ; poussé, pressé, tenaillé, torturé par la faim ; (...)* *crier de faim, crier la faim, (vx) à la faim, (...)* (pop.) *avoir la faim aux dents, au ventre* ;
- *faim canine* (vx). Maladie caractérisée par une faim excessive et insatiable ;
- fam. *Faim de loup, faim du diable*. Très grande faim ;

¹³ Une analyse semblable (bien que située en dehors de la théorie de Mel'čuk), prenant en considération les « dimensions sémantiques » des adjectifs intensifiant les « noms de joie » se trouve chez Grossmann, Tutin, 2005.

- *mourir de faim*. Mourir par manque de nourriture. P. hyperb. *Mourir de faim* ou pop. *crever de faim*. Avoir une très grande faim.

Le choix des syntagmes qui doivent être glosées semble assez arbitraire : dans le cas des SN *faim canine*, *faim de loup*, *faim du diable*, ainsi que de la construction V de N *mourir de faim*, les gloses permettent d'en identifier la composante intensive, sans que cette même composante soit identifiée dans les autres cas, où elle est pourtant également présente¹⁴. Aucune information n'est fournie à propos de la combinatoire des syntagmes nominaux ci-dessous avec le verbe support *avoir*, sauf dans l'exemple *J'ai une faim de loup*.

À l'entrée *loup* figurent – quoique sans glose – les collocations *appétit* de loup* et *faim* de loup* (l'astérisque renvoyant respectivement aux entrées *appétit*¹⁵ et *faim*) ; en revanche, la collocation *faim du diable* est absente de l'entrée *diable*¹⁶, et *faim canine* – de l'entrée *canin*.

NPRi à son tour propose, sous l'entrée *faim* (définie comme 'sensation qui, normalement, traduit le besoin de manger') :

- *avoir faim*, *très faim* (fam.), *grand-faim* ;
- *faim canine**, *faim dévorante*. *Avoir une faim de loup**.

Un hyperlien relie *une faim de loup* et l'entrée *loup*, où on lit : « loc. *Une faim de loup* : une faim vorace ». Dans le cas de *faim canine* l'astérisque (sans hyperlien) renvoie à l'entrée *canin* (« Fig. *Une faim canine*, *dévorante* »). La collocation *une faim du diable* fait défaut (elle ne figure pas non plus à l'entrée *diable*). En revanche, outre la collocation à valeur intensive *mourir de faim* (« mourir d'épuisement par manque de nourriture => inanition. Fig. *Avoir une faim extrême* »), nous y trouvons également l'expression « *J'ai une de ces faims !* » suivie de toute une série de locutions (« *avoir l'estomac* creux*, *vide*, *l'estomac* dans les talons* ; *avoir le ventre creux** ; fam. *claquer* du bec* ; *avoir les crocs*, *la dalle*, *la dent* ; *la crever*, *la sauter* ») dont on peut deviner le caractère intensif, sans en toutefois avoir la confirmation dans une glose quelconque (tant dans l'entrée *faim* que dans les articles auxquels renvoient les astérisques).

Cette brève comparaison des moyens d'intensification mis à la disposition de l'utilisateur des deux dictionnaires ne fait qu'étayer les observations de Tutin (2005) au sujet de la description lexicographique des collocations en général : en ce qui concerne la couverture de l'information collocationnelle ainsi que la présentation des entrées, les dictionnaires de langue sont loin d'être exhaustifs et systématiques.

¹⁴ Les collocations non glosées n'ont pas toujours non plus une interprétation littérale ; ainsi, *crier de faim* est tout aussi hyperbolique que *mourir de faim*, et *être dévoré de faim* non moins métaphorique que *avoir une faim de loup*.

¹⁵ Où la collocation en question est définie comme 'grand, violent appétit'.

¹⁶ On peut éventuellement en postuler la signification intensive à partir de l'information : « [Avec l'idée d'excès, de quantité excessive] Subst. + *du diable/de tous les diables (de l'Enfer)* ». Cependant, il serait difficile d'assimiler le nom *faim* à une des sous-classes explicitement mentionnées : « [bruit, désordre], [attribut humain, comportement, en partic. la peur], [fait, événement pénible, fâcheux] ».

Les dictionnaires spécialisés (p. ex. Beauchesne, 2002 ; Zinglé, 2003), ayant pour but de recenser un maximum de « combinaisons » ou « cooccurrences » lexicales, devraient *a priori* assurer une plus grande couverture en intensifieurs appropriés.

Pour voir dans quelle mesure ceci est vrai, examinons, à titre d'exemple, trois collocations à valeur intensive de forme Adj/V *de* N. Le recensement effectué à partir de l'entrée nominale donne, respectivement :

- pour le substantif *colère* :
 - 1 collocatif verbal (*trembler*) et aucun collocatif adjectival dans TLFi ;
 - 4 collocatifs verbaux (*bégayer, suffoquer, trembler, trépigner*) et 2 collocatifs adjectivaux (*rouge, blême*) dans NPRi¹⁷ ;
 - 24 collocatifs verbaux et 14 adjectifs ou participes employés adjectivement chez Beauchesne (2002)¹⁸ ;
- pour le substantif *fatigue* :
 - 2 collocatifs verbaux (*tituber, tomber*) et 2 collocatifs adjectivaux (*mort, recru*) dans NPRi ;
 - 7 collocatifs verbaux (*haleter, succomber, tomber, crever, s'endormir, se tuer*) et 7 collocatifs de forme adjectivale ou participiale (*accablé, abruti, écrasé, excédé, ivre, rompu, harassé, mort*) dans TLFi ;
 - 14 collocatifs verbaux et 14 adjectifs ou participes employés adjectivement chez Beauchesne (2002)¹⁹ ;
- pour le substantif *joie* :
 - 4 collocatifs verbaux (*bondir, sauter, crier, pleurer*) et 2 collocatifs adjectivaux (*fou, ivre*) dans NPRi ;
 - 12 collocatifs verbaux (*chanter, mourir, fondre, frémir, rougir, trembler, tressaillir, rayonner, bondir, éclater, exulter, pleurer*) et 1 collocatif de forme participiale (*transporté*) dans TLFi ;

¹⁷ D'autres collocations revêtant cette forme syntaxique se rencontrent dans les deux dictionnaires, mais il est pratiquement impossible de les retrouver sans savoir au préalable à quels verbes ou adjectifs s'associe le substantif en question. En procédant à un recensement exhaustif des verbes figurant chez Pilecka (2010), nous avons eu l'occasion de constater que le syntagme de forme *V de colère* apparaît dans NPRi sous les entrées verbales *rougir, bouillir, trembler* et *trépigner*, et dans TLFi, sous les entrées *rougir, rugir, trembler, bondir, pleurer, étouffer, suffoquer* ; cependant, un « apprenant moyen » se donne rarement la peine de se lancer dans une recherche à ce point approfondie.

¹⁸ *baver, bégayer, bondir, bouillir, bouillonner, crier, délirer, étouffer, flamber, frémir, fumer, grimacer, pâlir, piétiner, pleurer, rougir, rugir, s'empourprer, s'étrangler, s'exclamer, suffoquer, transporter, trembler, trépigner* ; être *blême, écumant, ému, enflammé, ivre, livide, malade, pâle, plein, rempli, rouge, superbe, vibrant, violet*.

¹⁹ (*se*) *crever, dépérir, écraser, halter, mourir, pleurer, s'écrouler, s'endormir, se tuer, s'évanouir, succomber, suer, tituber, tomber* ; être *abîmé, abruti, accablé, assommé, brisé, écrasé, épuisé, excédé, exténué, harassé, hébété, ivre, mort, perclus, recru, rompu*.

- 25 collocatifs verbaux et 10 adjectifs ou participes employés adjectivement chez Beauchesne (2002)²⁰.

L'information fournie par un dictionnaire de collocations dépasse donc largement, en quantité, ce que l'on peut trouver dans les dictionnaires généraux. Toujours est-il qu'elle ne rend pas compte de toute la richesse de la pratique langagière telle que l'on peut observer à travers les corpus (nous songeons en particulier aux études effectuées à partir des ressources du Web. Ainsi, comme constate Pilecka (2010), dans le cadre syntaxique *V de N*, le substantif *colère* s'accompagne de 61 verbes intensifieurs, *fatigue* – de 36 V_{intens} et *joie* – de 88 V_{intens} ²¹. La même remarque est à faire en ce qui concerne d'autres moyens d'intensification, p. ex. les comparaisons en *comme* : les sources que nous avons consulté (p. ex. M. Gross, 1986 ; Cazelles, 1997) en proposent certes des listes consistantes²², mais là aussi, la créativité des locuteurs dépasse sensiblement ce qui est consigné dans les ouvrages lexicographiques existants²³.

En effet, un moule syntaxique une fois associé à la valeur intensifiante peut donner lieu à de nombreuses variations plus ou moins novatrices. Dans le cas des moyens d'intensification où le choix de lexèmes se fait à l'intérieur d'un cadre syntaxique spécifique (p. ex. *V de N*, *Adj à V*, *Adj comme SN*), le fait même d'être inséré dans ce cadre peut conférer le caractère intensifiant à un mot ou syntagme qui, au préalable, ne serait pas nécessairement le meilleur candidat à exprimer le haut degré de la qualité ou la haute intensité du processus en question. Ainsi par exemple un *manche de balai* n'est le parangon de la bêtise qu'en vertu d'une association arbitraire lexicalisée en français (tout comme une chaussure du pied gauche – *but z lewej nogi* – l'est en polonais), le fait de *blêmir* est une manifestation physio-

²⁰ *bondir, crier, danser, déborder, défailir, délirer, éclater, exulter, fondre, frémir, frétiler, glousser, grimacer, grogner, hurler, mourir, mugir, pleurer, rayonner, rougir, sangloter, sauter, se pâmer, s'étrangler, trépigner, tressaillir, être brisé, comblé, enivré, éperdu, fou, hébété, inondé, ivre, plein, saisi, transporté.*

²¹ À titre d'exemple, voici les 88 intensifieurs verbaux du nom *joie* tirés du corpus web ainsi que leur nombre d'occurrences (cf. Pilecka, 2010) : *pleurer* >500, *sauter* >500, *crier* >500, *hurler* >500, *bondir* >500, *exploser* >500, *danser* 325, *mourir* 232, *éclater* 174, *tressaillir* 159, *rayonner* 136, *déborder* 131, *frémir* 109, *sautiller* 105, *chanter* 94, *trépigner* 88, *trembler* 81, *vibrer* 75, *frétiler* 56, *s'exclamer* 44, *frissonner* 37, *pétiller* 33, *fondre* 32, *s'évanouir* 32, *chialer* 26, *sursauter* 24, *baver* 23, *sangloter* 22, *glousser* 21, *éructer* 20, *rugir* 19, *(se) pâmer* 19, *rougir* 17, *délirer* 15, *irradier* 15, *palpiter* 15, *se trémousser* 15, *crever* 13, *vomir* 13, *tomber* 12, *hennir* 12, *brailler* 10, *chavirer* 9, *voler* 9, *rosir* 8, *s'envoler* 8, *bander* 7, *gambader* 7, *resplendir* 7, *applaudir* 7, *s'étrangler* 7, *implorer* 7, *transpirer* 6, *grogner* 6, *tressauter* 5, *piaffer* 5, *se tuer* 5, *respirer* 5, *beugler* 5, *soupirer* 4, *barrir* 4, *bouillonner* 4, *bouillir* 3, *piétiner* 3, *miauler* 3, *crépiter* 3, *bêler* 3, *bourdonner* 3, *s'effondrer* 3, *flamboyer* 3, *s'illuminer* 2, *chanceler* 2, *périr* 2, *s'écrouler* 2, *se pendre* 2, *souffler* 2, *se défenestrer* 1, *bafouiller* 1, *convulser* 1, *fredonner* 1, *grimacer* 1, *pépié* 1, *siffloter* 1, *tituber* 1, *toussoter* 1, *postillonner* 1, *rutiller* 1, *mugir* 1.

²² P. ex. 300 collocations chez Gross (1986 : 498-507).

²³ Plusieurs exemples de cette créativité lexicale figurent chez Romero (à paraître).

logique typique de la *colère* ou de la *rage*, dont on infère l'intensité des celles-ci, aux yeux d'un locuteur francophone, mais non pour un locuteur polonophone²⁴, et ainsi de suite. D'autre part, l'innovation néologique y occupe une place importante, et, à côté des associations peu prévisibles mais ayant le statut d'une locution figée, foisonnent des trouvailles individuelles, stylistiquement marquées. Enfin, le lien entre la forme syntaxique et l'attribution du caractère intensifiant à un élément choisi d'une manière plus ou moins arbitraire peut aussi aboutir à attribuer cette fonction à un élément indéterminé (cf. Adj *comme tout, comme je ne sais pas quoi*).

Tout cela nous amène à conclure à la nécessité d'appliquer à la description des moyens d'intensification la notion de *motif*, au sens que donnent à ce terme Ganascia (2001) ou Longrée, Luong & Mellet (2008). Réalisé à travers les collocations plus ou moins lexicalisées, un motif est un patron syntaxique préconstruit qui ouvre en même temps la voie à la créativité paradigmatique, au niveau du codage, et au niveau du décodage, il rend plus aisée l'interprétation des associations auparavant jamais rencontrées²⁵.

Le motif serait donc une unité d'ordre supérieur à laquelle serait subordonnée l'étude des choix lexicaux qu'il autorise. Le dictionnaire devrait permettre un accès aisé aussi bien à la liste des motifs qu'à chacun des sous-ensembles lexicaux censés figurer à l'intérieur d'un motif et enfin, aux réalisations concrètes associant à tel élément intensifiable tel(s) intensifieur(s).

Dans les dictionnaires classiques, le système des renvois est nécessairement restreint à cause de leur volume limité. Le format électronique du dictionnaire, de préférence sous forme d'une base de données en ligne, permettrait de passer outre ces limitations et mettre en œuvre une structure d'hyperliens bien développée, reliant les différentes catégories grammaticales relatives au même concept, tant pour l'élément intensifié (ex. *aimer/amour/amoureux*) que celui intensifiant (ex. *fou/folie/follement*). Il serait en particulier possible de voir quelle modification de l'intensifieur s'ensuit du changement de catégorie (seraient mises en relation les formes

²⁴ En polonais, l'intensifieur verbal prototypique pour *colère* (*gniew*) ou *rage* (*wściekłość*) est le verbe *czerwieńc* (*rougir*), et les rares cas de l'emploi dans le corpus du verbe *blednąć* (*blêmir, pâlier*) proviennent tous soit des traductions du français, soit des romans historiques polonais du XIX^e siècle où se fait ainsi sentir une forte influence des auteurs de langue française.

²⁵ Cf. à ce propos la remarque de Magri, Purnelle (2012 : 668) : « La création de nouvelles expressions est un fait de discours susceptible d'être interprété comme fait de style. Elle peut se faire par analogie à partir de syntagmes figés en langue. Par exemple, si *côte à côte* est identifié comme locution adverbiale par le TLF, *frange à frange* est attesté en discours mais n'apparaît pas dans l'article *frange* du dictionnaire. Le sens de l'expression se comprend par référence à d'autres expressions structurellement équivalentes et usuelles et par sa contextualisation, mais l'expression n'est pas grammaticalisée. Un indice de la productivité des structures est la fréquence des hapax dans un corpus donné ». La fréquence et la récurrence des motifs favorisent la mémorisation « soit que l'expression soit lexicalisée, soit que le lecteur soit apte à reconnaître un pattern syntaxique par analogie avec les expressions figées » (Magri, Purnelle, 2012 : 673).

telles que *aimer à la folie* vs *amour fou* vs *fou d'amour* vs *follement amoureux* vs *amoureux fou*) et repérer des lacunes éventuelles (ex. *(être) bête à manger du foin* vs ? *(être d'une) bêtise à manger du foin* ; *(être) heureux comme un roi* vs **(éprouver) un bonheur de roi* ; *une belle/bonne/sacrée/ *sérieuse engueulade* vs *engueuler sacrément/ sérieusement/*bellement/*bonnement*). L'accès aux collocations serait assuré à partir de chacun de leurs éléments constitutifs sémantiquement pleins, et non seulement à partir de la base collocationnelle, comme c'est le plus souvent le cas dans les dictionnaires traditionnels.

Une question méthodologique importante, que nous ne faisons que signaler ici, concerne les sources des données : d'une part, les dictionnaires et grammaires²⁶, de l'autre – une recherche sur corpus. Cette dernière aurait l'avantage de fournir les informations d'ordre statistique concernant le caractère plus ou moins usuel de tel moyen d'intensification. L'examen du phénomène collocationnel présuppose par définition des données chiffrées (la collocation étant définie comme une « association préférentielle » de lexèmes, il doit y avoir moyen d'évaluer le degré de cette préférence). En fonction du corpus – fermé ou ouvert – diverses mesures peuvent être utilisées à cette fin ; quelle que soit la méthodologie adoptée, il serait toutefois souhaitable de pouvoir signaler, à la base de ces statistiques, si la collocation en question fait partie du lexique actif des locuteurs francophones ou si, tout en étant attestée dans le corpus, elle y est marginale²⁷.

EN GUISE DE CONCLUSION : EXTENSIONS POSSIBLES

Avec l'essor des recherches sur corpus, doublé de l'intérêt porté au phénomène collocationnel, plusieurs dictionnaires/bases de données couvrant partiellement le domaine qui nous intéresse ont vu le jour²⁸. Cependant, aucune de ces ressources ne permet d'atteindre tous les objectifs ci-décrits ni ne répertorie l'ensemble des moyens lexico-syntaxiques de l'expression de l'intensification en français. L'élaboration d'un tel dictionnaire monolingue serait en elle-même une gageure exigeant de gros efforts ; son élargissement vers une ou plusieurs langues dans une perspective contrastive rendrait cette tentative encore plus ambitieuse. Chaque langue dispose d'un réseau des moyens d'expression de l'intensité qui lui est propre ; si, au niveau

²⁶ Ainsi que d'autres inventaires de moyens d'intensification existants.

²⁷ On note par ailleurs d'importantes divergences entre ce qui se retrouve dans les dictionnaires et l'usage effectif du français contemporain ; effets de style, de mode, de genre ou de registre, ces variations de fréquence méritent sans aucun doute d'être examinées de près.

²⁸ Cf. p. ex. les projets Emolex (Université Stendhal – Grenoble 3 – Université de Cologne) et DiCo/LAF (Université de Montréal), la base de données des Structures Comparatives du Français (de C. Fuchs et F. Mélanie-Becquet), le dictionnaire de collocations en ligne Tonitraduction (de A. González Rodríguez).

macro – celui des concepts et des motifs – les ressemblances semblent dominer, au niveau micro – celui de la combinatoire, des choix et restrictions particulières – les différences, dues aux facteurs tant d'ordre linguistique que culturel, sont la pierre d'achoppement pour les apprenants, les traducteurs (humains) et les outils de TAO (traduction assistée par ordinateur). C'est précisément pourquoi il serait souhaitable d'envisager un système de descriptions parallèles, selon les mêmes principes méthodologiques, des moyens de l'intensification dans plusieurs langues, qui ensuite, grâce à une architecture modulaire, pourraient être intégrées au projet de base. Outre l'intérêt scientifique qu'aurait une telle entreprise, ses applications pratiques seraient sans aucun doute d'une utilité à ne pas sous-estimer.

RÉFÉRENCES

- BEAUCHESNE, Jacques (2002) : *Dictionnaire des cooccurrences*. Montréal : Guérin.
- BEJOINT, Henri (2007) : « Informatique et lexicographie de corpus : les nouveaux dictionnaires ». *Revue française de linguistique appliquée* XII : 7-23.
- BERTHELON, Christiane (1955) : *L'expression du haut degré en français contemporain*. Berne : A. Francke.
- CAZELLES, Nicolas (1997) : *Les comparaisons du français*. Paris : Belin.
- GAATONE, David (2007) : « Les marqueurs d'intensité et les locutions verbales : quelques réflexions ». *Travaux de linguistique* 55 : 93-105.
- GANASCIA, Jean-Gabriel (2001) : « Extraction automatique des motifs syntaxiques ». URL : <http://www.atala.org/doc/actes_taln/AC_0038.pdf> (la date du dernier accès : 21.11.2014).
- GIERMAK-ZIELIŃSKA, Teresa (2000) : *Les expressions figées. Propositions pour un traitement contrastif*. Warszawa : Instytut Romanistyki UW.
- GROSS, Maurice (1986) : *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe de l'adverbe*. Paris : ASSTRIL.
- GROSSMANN, Francis & TUTIN, Agnès (2005) : « Joie profonde, affreuse tristesse, parfait bonheur : sur la prédicativité des adjectifs intensifiant certains noms d'émotion ». *Cahiers de lexicologie* 86 : 1-18.
- HADERMANN, Pascale ; PIERRARD, Michel & VAN RAEMDONCK, Dan (éds.) (2007) : « La scalarité : autant de moyens d'expression, autant d'effets de sens ». *Travaux de linguistique* 54.
- HAUSMANN, Franz Josef (1989) : « Le dictionnaire de collocations ». Dans : F.J. HAUSMANN, O. REICHMANN, H.E. WIEGAND & L. ZGUSTA (éds.), *Wörterbücher : ein internationales Handbuch zur Lexicographie. Dictionaries*, Berlin-New York : De Gruyter, 1010-1019.
- IORDANSKAJA, Lidia & MEL'CUK, Igor (1997) : « Le corps humain en russe et en français. Vers un dictionnaire explicatif et combinatoire bilingue ». *Cahiers de Lexicologie* 70 : 103-135.
- IZERT, Małgorzata (2002) : *Les expressions Adj comme SN et l'intensification de la propriété* [thèse de doctorat]. Université de Varsovie.
- IZERT, Małgorzata (2004) : « L'intensification de la propriété et du processus par *comme SN* ». Dans : Krzysztof BOGACKI & Teresa GIERMAK-ZIELIŃSKA (éds.), *La linguistique romane en Pologne : millésime 2004*, Łask : Oficyna Wydawnicza LEKSEM, 173-180.
- IZERT, Małgorzata (2004) : « Les expressions figées composées sur *comme* appropriées aux adjectifs ». *Kwartalnik Neofilologiczny* 3/2003 : 337-346.

- IZERT, Małgorzata (2006) : « La construction à + *SVin*f et l'intensité de la propriété ou du processus ». Dans : Krzysztof BOGACKI & Anna MIATLUK (éds.), *Semantic Relations in Language and Culture*, Białystok : Wydawnictwo Uniwersytetu w Białymstoku, 125-135.
- IZERT, Małgorzata (2009) : « À propos de quelques adjectifs préfixés en *sur-* et de leurs équivalents en polonais ». Dans : Krzysztof BOGACKI, Joanna CHOLEWA & Agata ROZUMKO (éds.), *Methods of lexical analysis: theoretical assumptions and practical applications*, Białystok : Wydawnictwo Uniwersytetu w Białymstoku, 165-177.
- IZERT, Małgorzata (2010) : « L'emploi des préfixes intensifs *super-* et *sur-* en français moderne : analyse morphologique, sémantique et comparative ». *Acta Philologica* 38 : 119-127.
- IZERT, Małgorzata (2011) : « *Archi-* et *ultra-* : les préfixes français à valeur intensive dans leur emploi familier et dans la langue des médias ». *Kwartalnik Neofilologiczny* 4/2011 : 535-543.
- IZERT, Małgorzata (2012) : « *Méga-* et *giga-* : les nouveaux intensificateurs dans leur emploi familier en français et en polonais ». Dans : Krzysztof BOGACKI, Joanna CHOLEWA & Agata ROZUMKO (éds.), *Formal and Semantic Aspects of Linguistic Research*, Białystok : Wydawnictwo Uniwersytetu w Białymstoku, 81-92.
- IZERT, Małgorzata (2012) : « Préfixes *extra-* et *supra-* comme intensificateurs de la propriété en français contemporain ». *Kwartalnik Neofilologiczny* 4/2012 : 155-164.
- IZERT, Małgorzata (2013) : « Le préfixe *maxi-* et sa diffusion actuelle dans le français courant ». *Studia Linguistica* 32/1 : 101-113.
- IZERT, Małgorzata (2014) : « Les préfixes *supra-* et *hypra-* comme intensificateurs de la propriété en français familier ». *L'information grammaticale* 140 : 32-38.
- IZERT, Małgorzata (à paraître) : *Les préfixes de l'intensification*. Łask : Oficyna Wydawnicza LEKSEM.
- KLEIBER, Georges & CATHERINE, Schnedecker (éds.) (2007) : « L' intensité ». *Travaux de linguistique* 55.
- LEFEUVRE, Florence & NOAILLY, Michèle (éds.) (2004) : « Intensité, comparaison, degré 1 ». *Travaux linguistiques du Cerlico* 17.
- LONGREE, Dominique, LUONG, Xuan & MELLET, Sylvie (2008) : « Les motifs : un outil pour la caractérisation topologique des textes ». Dans : Serge HEIDEN & Bénédicte PINCEMIN (éds.), *JADT 2008, Actes des 9^{èmes} Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, vol. 2. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 733-744, URL : < <http://lexico.metrice.univ-paris3.fr/jadt/jadt2008/pdf/longree-luong-mellet.pdf>> (la date du dernier accès : 21.11.2014).
- MAGRI-MOURGUES, Véronique & PURNELLE, Gérald (2012) : « *Mot à mot, brin par brin* : les suites [Nom préposition Nom] comme motifs ». Dans : *JADT 2012, Actes des 11^{èmes} Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*. URL : < <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/125802>> (la date du dernier accès : 21.11.2014).
- MARTI SOLANO, Ramón (2013) : « Degré et marqueurs d'intensité dans l'expression linguistique de la joie en anglais, français et espagnol ». Dans : Hélène CHUQUET, Raluca NITA & Freiderikos VALETOPOULOS (éds.), *Des sentiments au point de vue : études de linguistique contrastive*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 117-136.
- MEJRI, Salah (1994) : « Séquences figées et expression de l'intensité. Essai de description sémantique ». *Cahiers de Lexicologie* 65 (2) : 111-122.
- MÉLANIE-BECQUET, Frédérique & FUCHS, Catherine (2011) : « Élaboration d'une base de données d'exemples de structures comparatives : de la grille d'annotation au système d'interrogation ». *Corpus* 10/2011 : 273-295.
- MEL'ČUK, Igor *et al.* (1984, 1988, 1992, 1999) : *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain, Recherches lexico-sémantiques*, Vol. I, II, III, IV. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

- MEL'ČUK, Igor & POLGUERE, Alain (2006) : « Dérivations sémantiques et collocations dans le DiCo/LAF ». *Langue française* 150, 66-83.
- MERILLOU, Catherine (éd.) (2005) : « Intensité, comparaison, degré 2 ». *Travaux linguistiques du Cerlico* 18.
- PARENTIER, Michel (2002) : *Dictionnaire français/anglais des comparaisons*. Montréal : Stanké.
- PILECKA, Ewa (2007) : « Mourir d'ennui, s'ennuyer à mort : quelques problèmes de description et de la traduction de syntagmes prépositionnels circonstanciels / pseudo-circonstants de cause en français et en polonais ». *BULAG* 32 : 145-163.
- PILECKA, Ewa (2009) : « Verbes intensifieurs et leur description lexicographique ». Dans : Krzysztof BOGACKI, Joanna CHOLEWA & Agata ROZUMKO (éds.), *Methods of Lexical Analysis: Theoretical Assumptions and Practical Applications*, Białystok : Wydawnictwo Uniwersytetu w Białymstoku, 297-308.
- PILECKA Ewa (2010) : *Verbes intensifieurs et leur fonctionnement en français contemporain*. Łask : Oficyna Wydawnicza LEKSEM.
- PILECKA, Ewa (2011) : « L'intensification verbale et les énoncés à parangon ». *Romanica Cracoviensia* 11 / 2011 : 366-376.
- PILECKA, Ewa (2012) : « À propos de la nominalisation des verbes intensifieurs ». Dans : Anna DUTKA-MAŃKOWSKA, Anna KIELISZCZYK & Ewa PILECKA (éds.), *Grammaticis Unitis. Mélanges offerts à Bohdan Krzysztof Bogacki*, Warszawa : Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego, 255-266.
- PILECKA, Ewa (2013) : « Stéréotypes des émotions intenses : diverses langues, diversité des images linguistiques ? ». Dans : Fabienne BAIDER, Georgeta CISLARU (éds.), *Cartographie des émotions. Propositions linguistiques et sociolinguistiques*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 97-108.
- POPOVIC, Stéfan (2003) : *Paraphrasage des liens de fonctions lexicales*, [mémoire présenté à la Faculté des Arts et Sciences en vue de l'obtention du grade de M.A. en linguistique]. Université de Montréal. URL : <olst.ling.umontreal.ca/pdf/PopovicMA2004.pdf> (la date du dernier accès : 21.11.2014).
- REY, Alain & CHANTREAU, Sophie (1993) : *Dictionnaire des expressions et locutions*. Paris : Le Robert.
- REY-DEBOVE, Josette & REY, Alain (éds.) (2007) : *Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2008 PC/MAC*. Paris : Le Robert.
- ROBERTS, Roda P. (1996) : « Le traitement des collocations et des expressions idiomatiques dans les dictionnaires bilingues ». Dans : André CLAS, Henri BEJOINT & Philippe THOIRON (éds.), *Les dictionnaires bilingues*, Louvain-la-Neuve : Aupelf/Uref /Éditions Duculot, 181-198.
- ROMERO, Clara (à paraître) : « À quoi compare-t-on pour intensifier ? Analyse du comparant dans les comparaisons d'intensité stéréotypées ou inventives ». Dans : Małgorzata IZERT, Anna KIELISZCZYK & Ewa PILECKA (éds.), *L'intensité*, Łask : Oficyna Wydawnicza LEKSEM.
- ROMERO, Clara (2005a) : « Les adjectifs intensifs ». Dans : Jacques FRANÇOIS (éd.), *L'adjectif en français et à travers les langues. Actes du colloque international de Caen (28-30 juin 2001)*, Caen : Presses Universitaires de Caen, 449-462.
- ROMERO, Clara (2005b) : « L'expression de l'intensité par la conséquence ou la cause ». *Corela* [en ligne], 3-2 /2005, URL : <http://corela.revues.org/542> (la date du dernier accès : 21.11.2014).
- ROMERO, Clara (2001) : *L'intensité en français contemporain : analyse sémantique et pragmatique*, [thèse de doctorat]. Université Paris 8.
- SCHAPIRA, Charlotte (2000) : « Du prototype au stéréotype, et inversement : le cliché *comme+SN* ». *Cahiers de lexicologie* 76/1 : 27-40.

- SZENDE, Thomas (1999) : « À propos des séquences intensives stéréotypées. Plaidoyer pour une description lexicographique ». *Cahiers de Lexicologie* 74 : 61-77.
- TUTIN, Agnès (2005) : « Le dictionnaire de collocations est-il indispensable ? ». *Dictionnaires : nouvelles approches, nouveaux modèles. Revue Française de Linguistique Appliquée* X (2) : 31-48.
- VERLINDE, Serge , SELVA, Thierry & BINON, Jean (2003) : « Les collocations dans les dictionnaires d'apprentissage : repérage, présentation et accès ». Dans : Francis GROSSMANN & Agnès TUTIN (éds.), *Les collocations : analyse et traitement. Travaux et recherches en linguistique appliquée*, Amsterdam : de Werelt, 105-115.
- ZINGLE, Henri & BROBECK-ZINGLE, Marie-Louise (2003) : *Dictionnaire combinatoire du français. Expressions, locutions et constructions*. [sans lieu] : La Maison du Dictionnaire.

RÉSEAUGRAPHIE

- Dictionnaire des collocations en ligne* (A. González Rodríguez), <www.tonitraduction.net>.
- Dictionnaire des cooccurrences* (Termium Plus), <<http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/cooc/index-fra.html?lang=fr>>.
- Trésor de la langue française*, <atilf.atilf.fr/tlf.htm>.